



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Centre-Val de Loire | 2012

Marigny-Marmande – Le Toucheau 2

Fouille préventive (2012)

Aurélien Sartou



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37930>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Aurélien Sartou, « Marigny-Marmande – Le Toucheau 2 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 09 septembre 2020, consulté le 06 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37930>

Ce document a été généré automatiquement le 6 janvier 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Marigny-Marmande – Le Toucheau 2

Fouille préventive (2012)

Aurélien Sartou

- 1 La fouille de l'occupation protohistorique et antique du Toucheau, à Marigny-Marmande, s'est déroulée du 15 octobre au 21 décembre 2012. Cette opération, menée sur 4,5 ha, a mis au jour un peu plus de 200 structures dont les datations s'échelonnent de La Tène C2 aux II^e et III^e s. apr. J.-C.
- 2 La première phase d'occupation est caractérisée par la création, durant La Tène C2-D1 (phase A), d'un grand enclos fossoyé trapézoïdal de 100 m de côté. Il est délimité par un fossé à profil en V à fond plat étroit, mesurant 5 m de large à l'ouverture et 3,50 m à 4 m de profondeur. Un talus interne a pu être reconnu grâce aux éléments effondrés présents dans le comblement des fossés. Un parement en pierre a été mis en évidence sur tout le pourtour extérieur du talus.
- 3 L'accès à l'enclos devait se situer vers le milieu du côté est, là où le talus présente une interruption de 3 m de large associée à un retour de ses parements. En revanche, le fossé ne présente aucune interruption et il faut envisager la présence d'une passerelle pour le traverser. Les vestiges du porche sont constitués de deux sablières basses, construites au niveau de l'interruption du talus.
- 4 À l'intérieur de cet enclos, les structures n'ont pu être repérées qu'à proximité du fossé en raison de l'arasement important du site. Les effondrements postérieurs du talus ont permis de sceller et de protéger les vestiges. Il s'agit essentiellement de trous de poteau et de fosses. Un petit fossé interne a pu être mis en évidence le long des talus ouest et sud. Hormis le porche, deux bâtiments sur poteaux pourraient être rattachés à cette première phase d'occupation. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire sur 6 poteaux qui prend place à proximité de l'angle sud-est de l'enclos et d'un petit bâtiment sur 4 poteaux de type grenier qui est situé le long du talus nord.
- 5 Ce grand enclos est associé à un second enclos fossoyé trapézoïdal situé 60 m plus à l'est. Seuls ses côtés ouest, sud et est ont été perçus partiellement. Les fossés mesurent

en moyenne 2,5 m de large et n'excèdent pas 2 m de profondeur. Ils présentent un profil en V et fonctionnent ouverts comme l'indiquent les phénomènes d'érosion des parois et des pendages observés dans leur comblement. Aucune trace d'occupation n'a été perçue.

- 6 Un fossé d'axe est-ouest, parallèle au fossé sud de l'enclos 1 et situé 60 m au sud de celui-ci, pourrait également être lié à cette phase d'occupation. De dimensions beaucoup plus modestes, il présente un creusement à fond plat très soigné. Son comblement a livré de nombreuses scories ainsi que des fragments de parois en argile rubéfiée témoignant de l'existence d'une activité métallurgique conséquente à proximité. Le même type de rejet a été retrouvé dans le comblement du fossé sud de l'enclos 1 et pourrait indiquer la présence de cette activité au sein de l'espace délimité par ces deux fossés. Les restes d'une petite structure de chauffe ont été dégagés aux abords de ce fossé et une structure excavée quadrangulaire pourrait correspondre à un fond d'atelier. Ces deux structures n'ont pu être datées, mais elles pourraient être en lien avec cette activité métallurgique. Le comblement des fossés du premier enclos a livré un abondant mobilier céramique ainsi que de nombreux ossements d'animaux. Parmi ces ossements, quelques restes humains ont été découverts. Les objets métalliques témoignent d'activités variées en lien avec une exploitation agricole.

Fig. 1 – Vue du fossé ouest de l'enclos aristocratique



Cliché : A. Sartou (Éveha).

- 7 Durant cette première phase, le site semble correspondre à une grosse exploitation agricole appartenant à une petite aristocratie, comme en témoignent les aménagements architecturaux, l'abondance et la diversité du mobilier. Les aménagements de l'enclos 1 répondent davantage à une fonction ostentatoire qu'à une

fonction défensive comme c'est fréquemment le cas sur ce type de site. On notera en revanche la très faible quantité de mobilier d'importation.

- 8 On assiste ensuite à une phase de destruction partielle du talus de l'enclos principal, basculé dans le fossé qui se trouve alors en grande partie comblé.
- 9 C'est probablement au cours de La Tène D2b (phase B) que les fossés de l'enclos principal sont recreusés. Ces fossés présentent alors un profil en U très évasé de 5 à 6 m de large et de 2 m de profondeur au maximum. Le talus interne est reconstruit vraisemblablement selon le même mode opératoire.
- 10 L'accès à l'enclos reste le même mais un nouveau porche est construit en remplacement du précédent. Sa morphologie change puisqu'il est construit sur huit poteaux formant un bâtiment rectangulaire de 15 m². La zone de circulation sous le porche semble être aménagée avec une sorte de dallage dont il ne subsiste qu'un lambeau aux abords du fossé. Le fossé ne présente à nouveau aucune interruption et il faut envisager la présence d'une passerelle pour le traverser.
- 11 À l'intérieur de l'enclos, le bâtiment sur 6 poteaux semble être remplacé par un nouvel édifice. Celui-ci se présente sous la forme d'un bâtiment reposant sur 4 poteaux associés à une sablière basse périphérique en partie arasée au nord et qui est partiellement implantée à l'emplacement du talus du premier état. Ce type de plan de bâtiment avec une structure porteuse centrée et des parois déportées est relativement courant pour le second âge du Fer. Un petit poteau pourrait marquer l'emplacement d'une ouverture au milieu de la paroi nord. La surface importante du bâtiment (125 m²) peut induire une structure d'habitat ou une structure mixte associant habitat et/ou étable.
- 12 Une série de petits bâtiments sur 4 poteaux pourrait venir compléter l'occupation interne de l'enclos. De petites dimensions, ils pourraient correspondre à des greniers. Une série de palissades semble également participer à l'organisation interne de l'enclos.
- 13 La fonction du second enclos semble évoluer car des bâtiments sont construits à sa périphérie. Il s'agit notamment de deux bâtiments à parois déportées se succédant. Ils sont associés à un ou deux silos dont le comblement a livré de nombreux restes d'éléments architecturaux brûlés (torchis et charbons). La fonction de ces deux édifices pourrait être la même que celle du bâtiment à parois déportées de l'enclos 1. Un petit bâtiment sur 4 poteaux de type grenier vient compléter cet ensemble le long du fossé nord de l'enclos.
- 14 Une petite fosse hexagonale située dans l'angle nord-est de l'enclos pourrait être en lien avec cette occupation. Sa fonction demeure inconnue, mais elle a livré des fragments d'amphore vinaire associés au *catillus* d'une meule disposée à plat au centre de la fosse.
- 15 Le fossé situé au sud du site semble être abandonné à la fin de la phase précédente et on ignore quel type d'activité se développe dans cet espace.
- 16 L'essentiel du mobilier céramique provient du comblement des fossés de l'enclos 1. Celui-ci correspond à un assemblage classique de site d'habitat. Là encore, les céramiques d'importation sont rares. Les ossements animaux y sont encore abondants et on note la présence d'une tête humaine en connexion avec quelques vertèbres cervicales dans le fond du récurage de l'angle nord-est de l'enclos. Ce type de dépôt

n'est pas rare pour la période mais on ignore précisément son origine et sa signification.

- 17 Les fossés de l'enclos 2 semblent également servir de dépotoir durant cette phase d'occupation. On y trouve aussi des dépôts d'épées et de fourreaux pliés et mutilés dans le fossé ouest. Ces pratiques de dépôt d'objet sont d'ailleurs perceptibles dans les fossés de l'enclos 1 mais avec des types d'objets différents, notamment une crémaillère complète soigneusement pliée.
- 18 L'occupation se poursuit durant la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. avec la construction, dans le second enclos, d'un bâtiment rectangulaire sur solins le long du fossé ouest. Celui-ci présente un plan partitionné proche de celui des bâtiments standardisés retrouvés dans les exploitations agricoles antiques. Ses dimensions sont en revanche bien inférieures à celles de ces bâtiments. Il semble être associé à une petite structure excavée quadrangulaire au fond de laquelle deux pesons en calcaire et une fusaiole ont été mis au jour.
- 19 Un puits maçonné appartient également à cette occupation. Il prend place le long du fossé nord. Il a été fouillé mécaniquement jusqu'à 6,40 m de profondeur sans que son fond n'ait pu être atteint. Il se présente sous la forme d'un cylindre de 1 m de diamètre creusé dans les niveaux calcaires. En partie supérieure, une grande fosse tronconique a été creusée sur 2 m de profondeur dans les niveaux argileux afin de monter un conduit maçonné. Le niveau de la nappe phréatique actuelle se situe environ 30 m sous la surface et il est probable que ce puits ait été excavé très profondément.
- 20 Une première série de grandes dépressions pluri-métriques est implantée sud au sein de l'enclos 2. Ces dépressions ont des comblements très hydromorphes indiquant la présence prolongée d'eau dans la structure. La fonction de mare est avancée pour ces vestiges.
- 21 En parallèle, il semble que l'enclos 1 soit abandonné et partiellement détruit comme l'indiquent les niveaux d'effondrement du talus dans les fossés.
- 22 Il est probable que cette occupation se soit développée hors emprise au sud, dans l'enceinte de l'enclos 2 dont le fossé devait être quasiment intégralement comblé. Au sud du site, le chemin servant actuellement de limite administrative aux départements de la Vienne et de l'Indre-et-Loire pourrait reprendre l'emplacement d'un ancien itinéraire d'axe est-ouest qui pourrait avoir fonctionné en même temps que les différentes occupations et avoir participé à leur organisation. Au 11^e s. apr. J.-C., de nouvelles grandes dépressions polylobées sont creusées. Elles ne tiennent plus compte des limites de l'enclos 2 et présentent des profils à fond plat peu profonds et des comblements hydromorphes. On y retrouve du mobilier céramique et une grande quantité de matériaux de construction pouvant provenir du démantèlement du bâtiment sur solins ou d'autres bâtiments situés hors emprise. Ces apports de matériaux sont interprétés comme des remblais visant à stabiliser le comblement de ces zones humides. De nombreuses fosses dépotoirs sont également creusées dans l'enclos 1 à proximité de l'angle sud-est. Ces vestiges semblent totalement dissociés de zones d'habitat.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWNoFaSfrI0>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtL3JHW7lwRD>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

Année de l'opération : 2012

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

sujets <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtNQ4VeIBFgE>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtp8HveLxYu9>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt0x8JTHPWol>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtbnxhzb0LST>

AUTEURS

AURÉLIEN SARTOU

Éveha